



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67

Fax : 04.50.43.14.24

mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2018

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : Régis FORESTIER, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Delphine CAPRI, Annie JORAT, Daniel MERCIER, Chantal LELEU, Xavier BOSSUT, Sophie CURDY, Eric MEYNET, Arnaud BOSSON, Nicolas JACQUARD

Excusés : Nadine MONTFORT, Nathalie GONCALVES, Anne PISSARD-MAILLET, Gérard GUDEFIN, Arnaud MAGREZ

Absent : Néant

Delphine CAPRI a été élue secrétaire de séance.

- 1) Il approuve l'accord local fixant à 28 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux de la commune de MORILLON.
- 2) Il accepte le projet de cession d'une partie du chemin rural de Lechat à Vers Dechamp qui sera mis à l'enquête publique afin de préserver les droits des tiers.
- 3) Il autorise le Maire à signer la convention de droit d'usage du domaine privé de la commune au profit du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE) qui envisage d'implanter un nouveau local technique pour câbles de fibres optiques.
- 4) Il accepte le plan de financement du SYANE concernant les Travaux de Gros Entretien Reconstruction (GER) Programme 2018, pour un montant global estimé de 15 534,00 € avec une participation financière communale s'élevant à 9 103,00 € et des frais généraux de 466,00 €.
- 5) Il approuve l'état d'assiette des coupes de bois de 2019. Il demande à l'O.N.F. de bien vouloir procéder en 2019 à la désignation des coupes inscrites à cet état d'assiette et il autorise le Maire à fixer le prix de retrait du lot sur la base des estimations de l'O.N.F.
- 6) Il sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation de travaux subventionnables concernant le programme 2018 des travaux à réaliser en forêt communale.
- 7) Il approuve la décision modificative n° 1 du budget principal concernant une erreur matérielle de 0,70 € sur la délibération n° 2017-14-12/02 du 14 décembre 2017 et relative à une somme revenant à la commune au titre de la répartition du solde des comptes de résultats suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'implantation de réémetteurs de télévision.

- 8) Il fixe à 2 500 € TTC le montant de la prise en charge des dépenses de communication et de promotion relatives à la création d'un marché hebdomadaire.
- 9) Il accepte la participation financière de 152,44 € demandée par la commune de MARIGNIER correspondant aux charges de fonctionnement de 2 élèves de MIEUSSY scolarisés dans cette commune.
- 10) Il émet un avis favorable pour la scolarisation à Mieussy de 2 enfants domiciliés à ONNION dont la nourrice habite sur la commune.
- 11) Il donne son accord pour la participation au cadeau offert à M. Alain PELTIER à l'occasion de son départ en retraite.
- 12) Il accepte les demandes de branchement au réseau d'eau communal présentées par :
- M. Florent SERTILLANGE (Drevy)
 - M. Alain GEVAUX (hameau de Varlly au chef-lieu)
 - M. Alexandre RAMIN (1279 route de la Socrie)
 - Mme Céline CHOMETY et M. Stéphane GUIDO (chemin de Verny)

Le Maire,
Régis FORESTIER

